



AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE
DIRECTION GENERALE

DIRECTION CONTROLE ET SECURITE DES VOLS

Lomé, le **17 MAI 2024**.....

N° 24 /24/ANAC/DG/DCSV/NAV

LETTRE CIRCULAIRE

Objet : Projets d'amendements :

- RANT 16 Part 1 : Protection de l'environnement _ Bruit des aéronefs ;
- RANT 16 Part 2 : Protection de l'environnement _ Émissions des moteurs d'aviation ;
- RANT 16 Part 3 : Protection de l'environnement _ Émissions de CO₂ des avions ;
- RANT 16 Part 4 : Protection de l'environnement _ Régime de compensation et de réduction de carbone.

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mise à jour des règlements aéronautiques techniques pour prendre en compte les derniers amendements des Annexes à la Convention de Chicago (amendements suivants aux Annexes : n°12 à n°14 de l'Annexe 16, Volume I ; n°09 à n°11 de l'Annexe 16, Volume II ; initial, n°01 et n°02 de l'Annexe 16, Volume III ; n°01 de l'Annexe 16, Volume IV), les Règlements Aéronautiques Nationaux du Togo relatifs à la protection de l'environnement (RANT 16 Part I : Bruit des aéronefs ; RANT 16 Part II : Émissions des moteurs d'aviation, RANT 16 Part III : Émissions de CO₂ des avions et RANT 16 Part IV : Régime de compensation et de réduction de carbone) ont été amendés et suivent leurs processus de validation conformément aux procédures établies.

A cet effet, je vous demande de bien vouloir **examiner les projets d'amendement ci-joints, et transmettre à l'ANAC vos remarques et observations dans les meilleurs délais et au plus tard le vendredi 31 mai 2024**. Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire en annexe pour vos remarques et observations.

Vous pouvez également consulter les projets d'amendement sur notre site web à l'adresse : <https://www.anac-togo.tg/lois-reglements/projets-de-reglements/>.

Veuillez agréer Mesdames, Messieurs l'assurance de mes considérations distinguées.



Le Directeur Général

ECLIDRISSOU Abdou Ahabou

PJ : - Projets d'amendements des RANT 16 Parties 1, 2, 3 et 4
- Annexe à la lettre circulaire

Destinataires :

- | | |
|-----------------------------------|-----------------|
| - TOUTES LES COMPAGNIES AERIENNES | - ACTION AIR |
| - AEROSERVICES | - ASECNA |
| - NQE | - SALT |
| - ET-MRO | - ST HANDLING |
| - AEROCLUB DU GOLFE | - AEROTRANSPORT |



Annexe : Remarques et observations

Nom de l'organisme :

Nom du règlement :

Personnes(s) à l'origine des remarques/observations :

Date :

Numéro	Référence / Numéro paragraphe	Remarques / Observations	Votre Proposition	Réponse de l'ANAC (Réservé)
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				
9.				
10.				
11.				
12.				
13.				
14.				
15.				
...				
...				

A

A